

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE COUTANCES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21500147000016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	38
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	39
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	50
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	52
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	53
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 50147	VILLE DE COUTANCES BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	9 840
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	75
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Coutances mer et bocage	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 545 541,00	8 207 575,00	818,14	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 125,34	0
2	Produit des impositions directes/population	643,20	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 377,33	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	805,91	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	854,18	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,63 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	90,58 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,90 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 804 510,72	11 908 357,14

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 896 153,58

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	13 804 510,72	13 804 510,72
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 590 142,00	6 141 688,69

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 241 347,97	902 135,69
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 787 665,59

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 831 489,97	7 831 489,97
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 636 000,69	21 636 000,69
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 120 131,54	0,00	2 345 384,00	2 345 384,00	2 345 384,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 137 850,00	0,00	5 369 850,00	5 369 850,00	5 369 850,00
014	Atténuations de produits	123 941,00	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 729 653,88	0,00	2 677 149,14	2 677 149,14	2 677 149,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 111 576,42	0,00	10 515 383,14	10 515 383,14	10 515 383,14
66	Charges financières	30 200,00	0,00	36 962,00	36 962,00	36 962,00
67	Charges exceptionnelles	194 203,19	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 335 979,61	0,00	10 577 345,14	10 577 345,14	10 577 345,14
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 434 140,59		1 850 404,67	1 850 404,67	1 850 404,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 074 958,58		1 376 760,91	1 376 760,91	1 376 760,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 509 099,17		3 227 165,58	3 227 165,58	3 227 165,58
TOTAL		12 845 078,78	0,00	13 804 510,72	13 804 510,72	13 804 510,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	73 716,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 890 823,78	0,00	1 750 819,00	1 750 819,00	1 750 819,00
73	Impôts et taxes	3 806 071,00	0,00	3 794 808,14	3 794 808,14	3 794 808,14
74	Dotations et participations	5 103 834,05	0,00	5 389 588,00	5 389 588,00	5 389 588,00
75	Autres produits de gestion courante	704 725,00	0,00	678 630,00	678 630,00	678 630,00
Total des recettes de gestion courante		11 579 169,83	0,00	11 728 845,14	11 728 845,14	11 728 845,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 921,54	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 604 091,37	0,00	11 788 845,14	11 788 845,14	11 788 845,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	467 822,41		119 512,00	119 512,00	119 512,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		467 822,41		119 512,00	119 512,00	119 512,00
TOTAL		12 071 913,78	0,00	11 908 357,14	11 908 357,14	11 908 357,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 896 153,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 107 653,58
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	426 006,38	84 473,10	399 500,00	399 500,00	483 973,10
204	Subventions d'équipement versées	687 400,00	61 892,52	1 086 000,00	1 086 000,00	1 147 892,52
21	Immobilisations corporelles	1 856 075,15	338 499,24	2 688 298,00	2 688 298,00	3 026 797,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 239 578,18	756 483,11	2 015 000,00	2 015 000,00	2 771 483,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 209 059,71	1 241 347,97	6 188 798,00	6 188 798,00	7 430 145,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	137 980,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	141 187,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 350 246,71	1 241 347,97	6 400 298,00	6 400 298,00	7 641 645,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	467 822,41	0,00	119 512,00	119 512,00	119 512,00
041	Opérations patrimoniales (4)	815 410,11	0,00	70 332,00	70 332,00	70 332,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 283 232,52	0,00	189 844,00	189 844,00	189 844,00
	TOTAL	7 633 479,23	1 241 347,97	6 590 142,00	6 590 142,00	7 831 489,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 640 921,32	898 557,94	1 009 370,00	1 009 370,00	1 907 927,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 888 019,57	0,00	1 131 821,11	1 131 821,11	1 131 821,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	3 577,75	200 000,00	200 000,00	203 577,75
	Total des recettes d'équipement	4 028 940,89	902 135,69	2 341 191,11	2 341 191,11	3 243 326,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	310 822,34	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 623 353,48	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	2 239 175,82	0,00	503 000,00	503 000,00	503 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 268 116,71	902 135,69	2 844 191,11	2 844 191,11	3 746 326,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 434 140,59	0,00	1 850 404,67	1 850 404,67	1 850 404,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 074 958,58	0,00	1 376 760,91	1 376 760,91	1 376 760,91
041	Opérations patrimoniales (4)	815 410,11	0,00	70 332,00	70 332,00	70 332,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 324 509,28	0,00	3 297 497,58	3 297 497,58	3 297 497,58

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		9 592 625,99	902 135,69	6 141 688,69	6 141 688,69	7 043 824,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	787 665,59
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 107 653,58
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 345 384,00		2 345 384,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 369 850,00		5 369 850,00
014	Atténuations de produits	123 000,00		123 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 677 149,14		2 677 149,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	36 962,00	0,00	36 962,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	25 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 376 760,91	1 376 760,91
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 850 404,67	1 850 404,67
Dépenses de fonctionnement – Total		10 577 345,14	3 227 165,58	13 804 510,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	119 512,00	119 512,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	211 500,00	0,00	211 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	483 973,10	0,00	483 973,10
204	Subventions d'équipement versées	1 147 892,52	0,00	1 147 892,52
21	Immobilisations corporelles (6)	3 026 797,24	0,00	3 026 797,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 771 483,11	70 332,00	2 841 815,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 641 645,97	189 844,00	7 831 489,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	115 000,00		115 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 750 819,00		1 750 819,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 794 808,14		3 794 808,14
74	Dotations et participations	5 389 588,00		5 389 588,00
75	Autres produits de gestion courante	678 630,00	0,00	678 630,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 000,00	119 512,00	179 512,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 788 845,14	119 512,00	11 908 357,14

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 896 153,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00
13	Subventions d'investissement	1 907 927,94	0,00	1 907 927,94
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 131 821,11	0,00	1 131 821,11
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	70 332,00	70 332,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	203 577,75	0,00	203 577,75
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 376 760,91	1 376 760,91
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 850 404,67	1 850 404,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 746 326,80	3 297 497,58	7 043 824,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	787 665,59
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 120 131,54	2 345 384,00	2 345 384,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	495 500,00	473 000,00	473 000,00
60621	Combustibles	9 200,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	95 000,00	90 000,00	90 000,00
60623	Alimentation	2 050,00	1 550,00	1 550,00
60624	Produits de traitement	23 500,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	270 000,00	250 000,00	250 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 150,00	15 700,00	15 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	34 200,00	18 200,00	18 200,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	32 000,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	22 600,00	20 600,00	20 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	82 400,00	84 400,00	84 400,00
611	Contrats de prestations de services	50 400,00	60 400,00	60 400,00
6132	Locations immobilières	15 170,00	16 000,00	16 000,00
6135	Locations mobilières	48 700,00	43 000,00	43 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 115,00	15 117,00	15 117,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	65 000,00	65 000,00	65 000,00
61524	Entretien bois et forêts	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	21 000,00	21 000,00	21 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 500,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	126 600,00	166 100,00	166 100,00
6161	Multirisques	60 000,00	50 000,00	50 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 750,00	2 750,00	2 750,00
617	Etudes et recherches	6 493,54	115 000,00	115 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 140,00	5 650,00	5 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	40 000,00	55 000,00	55 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	15 600,00	15 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	13 000,00	19 500,00	19 500,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	13 000,00	13 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	80 000,00	122 500,00	122 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	7 000,00	7 000,00
6237	Publications	56 000,00	53 000,00	53 000,00
6238	Divers	6 300,00	300,00	300,00
6241	Transports de biens	1 200,00	200,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	7 600,00	6 600,00	6 600,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 300,00	7 300,00	7 300,00
6261	Frais d'affranchissement	58 250,00	60 250,00	60 250,00
6262	Frais de télécommunications	40 700,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 200,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 605,00	12 195,00	12 195,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	250,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	8 054,00	8 054,00
62872	Remb. frais au budget annexe	35 743,00	35 743,00	35 743,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	1 975,00	1 975,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	90 000,00	90 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	3 650,00	3 650,00	3 650,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	105 515,00	107 000,00	107 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	50,00	50,00	50,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 137 850,00	5 369 850,00	5 369 850,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	517 150,00	450 515,00	450 515,00
6218	Autre personnel extérieur	255 000,00	255 000,00	255 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 300,00	60 000,00	60 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 538 400,00	2 772 835,00	2 772 835,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 800,00	5 800,00	5 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	34 900,00	35 000,00	35 000,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	406 100,00	430 000,00	430 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	475 200,00	490 000,00	490 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	695 300,00	699 000,00	699 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	95 000,00	95 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 000,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	123 941,00	123 000,00	123 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	6 000,00	6 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	16 500,00	10 000,00	10 000,00
739211	Attributions de compensation	106 441,00	107 000,00	107 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 729 653,88	2 677 149,14	2 677 149,14
6521	Déficit budgets annexes administratifs	121 525,22	109 019,14	109 019,14
6531	Indemnités	150 000,00	152 900,00	152 900,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	3 100,00	3 100,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	500,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 000,00	10 000,00	10 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	5 000,00	5 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	30 000,00	30 000,00	30 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 425 000,00	1 370 000,00	1 370 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	987 625,66	997 130,00	997 130,00
65888	Autres	3,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		10 111 576,42	10 515 383,14	10 515 383,14
66	Charges financières (b)	30 200,00	36 962,00	36 962,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 400,00	34 862,00	34 862,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	11 830,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 970,00	2 100,00	2 100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	194 203,19	25 000,00	25 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	189 203,19	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		10 335 979,61	10 577 345,14	10 577 345,14
023	Virement à la section d'investissement	1 434 140,59	1 850 404,67	1 850 404,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 074 958,58	1 376 760,91	1 376 760,91
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 074 958,58	1 376 760,91	1 376 760,91
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 509 099,17	3 227 165,58	3 227 165,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 509 099,17	3 227 165,58	3 227 165,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 845 078,78	13 804 510,72	13 804 510,72

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	73 716,00	115 000,00	115 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	73 716,00	115 000,00	115 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 890 823,78	1 750 819,00	1 750 819,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	8 000,00	7 000,00	7 000,00
70312	Redevances funéraires	3 000,00	2 500,00	2 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	102 000,00	75 000,00	75 000,00
704	Travaux	3 000,00	5 000,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 900,00	3 900,00	3 900,00
70688	Autres prestations de services	7 110,00	10 000,00	10 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	250 946,78	202 946,00	202 946,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	3 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	792 000,00	758 544,00	758 544,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	562 467,00	530 575,00	530 575,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	98 500,00	98 500,00	98 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	44 100,00	44 054,00	44 054,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	800,00	800,00	800,00
73	Impôts et taxes	3 806 071,00	3 794 808,14	3 794 808,14
73111	Impôts directs locaux	3 175 000,00	3 154 136,00	3 154 136,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	59 071,00	58 000,00	58 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	220 000,00	210 000,00	210 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	52 000,00	52 000,00	52 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	300 000,00	320 672,14	320 672,14
74	Dotations et participations	5 103 834,05	5 389 588,00	5 389 588,00
7411	Dotation forfaitaire	1 680 000,00	1 665 000,00	1 665 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	511 232,03	813 000,00	813 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 560 076,00	1 560 076,00	1 560 076,00
74127	Dotation nationale de péréquation	312 000,00	303 756,00	303 756,00
744	FCTVA	12 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	8 500,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	616 756,00	616 756,00	616 756,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 000,00	6 000,00	6 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	78 000,00	78 000,00	78 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	22 000,00	32 000,00	32 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	302 270,02	305 000,00	305 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	704 725,00	678 630,00	678 630,00
752	Revenus des immeubles	532 000,00	497 000,00	497 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	142 725,00	151 630,00	151 630,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		11 579 169,83	11 728 845,14	11 728 845,14
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	24 921,54	60 000,00	60 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 921,54	10 000,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 604 091,37	11 788 845,14	11 788 845,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	467 822,41	119 512,00	119 512,00
722	Immobilisations corporelles	160 000,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	307 822,41	119 512,00	119 512,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		467 822,41	119 512,00	119 512,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 071 913,78	11 908 357,14	11 908 357,14

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 896 153,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 804 510,72
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	426 006,38	399 500,00	399 500,00
2031	Frais d'études	378 027,00	385 000,00	385 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	12 000,00	12 000,00
2051	Concessions, droits similaires	37 979,38	2 500,00	2 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	687 400,00	1 086 000,00	1 086 000,00
2041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	0,00	250 000,00	250 000,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	95 000,00	756 000,00	756 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	70 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	177 400,00	18 000,00	18 000,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	220 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	125 000,00	62 000,00	62 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 856 075,15	2 688 298,00	2 688 298,00
2111	Terrains nus	10 000,00	100 000,00	100 000,00
2112	Terrains de voirie	1 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	10 490,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 184 051,75	1 709 000,00	1 709 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0,00	300 000,00	300 000,00
2152	Installations de voirie	20 250,80	55 000,00	55 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 000,00	3 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	60 000,00	60 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	36 580,81	15 500,00	15 500,00
21571	Matériel roulant	26 000,00	17 000,00	17 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	147 741,60	14 900,00	14 900,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	120 469,71	139 200,00	139 200,00
2161	Oeuvres et objets d'art	15 500,00	5 500,00	5 500,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	154 000,00	94 000,00	94 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	27 251,29	9 000,00	9 000,00
2184	Mobilier	18 010,78	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84 728,41	119 198,00	119 198,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 239 578,18	2 015 000,00	2 015 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	35 000,00	35 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 729 378,18	1 770 000,00	1 770 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	10 200,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 209 059,71	6 188 798,00	6 188 798,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 207,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	157,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 050,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	137 980,00	211 500,00	211 500,00
1641	Emprunts en euros	137 980,00	211 500,00	211 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		141 187,00	211 500,00	211 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 350 246,71	6 400 298,00	6 400 298,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	467 822,41	119 512,00	119 512,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	467 822,41	119 512,00	119 512,00
13911	Etat et établissements nationaux	96 959,00	39 537,00	39 537,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	63 205,74	25 427,00	25 427,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	136 759,67	33 649,00	33 649,00
13918	Autres subventions d'équipement	170 898,00	20 899,00	20 899,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (9)		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	815 410,11	70 332,00	70 332,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 910,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	66 067,11	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	137 535,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 898,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	70 332,00	70 332,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 283 232,52	189 844,00	189 844,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 633 479,23	6 590 142,00	6 590 142,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 241 347,97
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 640 921,32	1 009 370,00	1 009 370,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	325 000,00	325 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	65 000,00	65 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	13 429,50	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	134 000,00	134 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 350,00	2 500,00	2 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	351 152,00	3 870,00	3 870,00
1323	Subv. non transf. Départements	451 376,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	217 897,82	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	547 716,00	434 000,00	434 000,00
1342	Amendes de police non transférable	45 000,00	45 000,00	45 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 888 019,57	1 131 821,11	1 131 821,11
1641	Emprunts en euros	1 888 019,57	1 131 821,11	1 131 821,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		4 028 940,89	2 341 191,11	2 341 191,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 934 175,82	500 000,00	500 000,00
10222	FCTVA	310 822,34	500 000,00	500 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 623 353,48	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		2 239 175,82	503 000,00	503 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 268 116,71	2 844 191,11	2 844 191,11
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 434 140,59	1 850 404,67	1 850 404,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 074 958,58	1 376 760,91	1 376 760,91
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	9 303,00	5 481,00	5 481,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	18 308,00	18 308,00	18 308,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	17 886,00	17 886,00	17 886,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	24 701,61	13 076,00	13 076,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	38 676,81	26 415,00	26 415,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	10 936,00	10 936,00	10 936,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 666,00	7 666,00	7 666,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	212 304,48	246 187,00	246 187,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 103,00	12 103,79	12 103,79
280422	Privé : Bâtiments, installations	14 262,72	11 763,38	11 763,38
28051	Concessions et droits similaires	18 389,04	2 017,20	2 017,20
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	35 512,43	4 964,00	4 964,00
28128	Autres aménagements de terrains	808,00	7 789,00	7 789,00
281316	Equipements de cimetière	1 490,00	7 030,00	7 030,00
28132	Immeubles de rapport	15 727,00	15 727,00	15 727,00
28135	Installations générales, agencements, ..	176 745,77	364 304,76	364 304,76
28138	Autres constructions	1 687,00	1 687,00	1 687,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28152	Installations de voirie	8 828,16	26 907,56	26 907,56
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	631,00	631,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	12 580,53	12 580,53
281538	Autres réseaux	0,00	71 964,09	71 964,09
281568	Autres matériels, outillages incendie	13 468,28	16 859,26	16 859,26
281571	Matériel roulant	9 143,36	6 260,00	6 260,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	93 429,56	76 038,30	76 038,30
28158	Autres installat°, matériel et outillage	109 464,02	142 308,42	142 308,42
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	4 116,36	4 116,36
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 073,00	1 073,00	1 073,00
28182	Matériel de transport	108 392,42	113 164,59	113 164,59
28183	Matériel de bureau et informatique	29 146,93	41 082,51	41 082,51
28184	Mobilier	8 494,63	11 651,72	11 651,72
28188	Autres immo. corporelles	62 011,36	63 782,44	63 782,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 509 099,17	3 227 165,58	3 227 165,58
041	Opérations patrimoniales (9)	815 410,11	70 332,00	70 332,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	100 910,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	66 067,11	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	137 535,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 898,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	70 332,00	70 332,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 324 509,28	3 297 497,58	3 297 497,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 592 625,99	6 141 688,69	6 141 688,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	902 135,69
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	787 665,59
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 831 489,97
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 307 039	197 500	10 500	248 000	1 371 600	802 500	0	20 000	0	2 251 159	192 000	6 400 298
- Equipements municipaux (2)		197 500	10 500	248 000	1 371 600	46 500	0	20 000	0	2 233 159	192 000	5 102 798
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	756 000	0	0	0	18 000	0	1 086 000
- Opérations financières	1 307 039											1 307 039
Dépenses d'ordre	189 844											189 844
Total dépenses de l'exercice	1 496 883	197 500	10 500	248 000	1 371 600	802 500	0	20 000	0	2 251 159	192 000	6 590 142
RAR N-1 et reports	0	90 104	2 612	144 223	98 880	0	35 973	0	683	868 873	0	1 241 348
Total cumulé dépenses d'investissement	1 496 883	287 604	13 112	392 223	1 470 480	802 500	35 973	20 000	683	3 120 032	192 000	7 831 490

RECETTES

Total recettes de l'exercice	5 173 319	5 000	0	41 000	186 370	0	0	0	0	736 000	0	6 141 689
RAR N-1 et reports	787 666	45 323	0	33 962	26 272	482 321	0	0	0	314 258	0	1 689 801
Total cumulé recettes d'investissement	5 960 984	50 323	0	74 962	212 642	482 321	0	0	0	1 050 258	0	7 831 490

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	10 081 932	878 070	0	200	803 230	1 375	1 370 000	116 019	24 500	493 342	35 843	13 804 511
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	10 081 932	878 070	0	200	803 230	1 375	1 370 000	116 019	24 500	493 342	35 843	13 804 511

RECETTES

Total recettes de l'exercice	10 761 317	168 000	0	0	589 829	0	12 000	42 000	0	277 000	58 211	11 908 357
RAR N-1 et reports	1 896 154	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 896 154
Total cumulé recettes de fonctionnement	12 657 471	168 000	0	0	589 829	0	12 000	42 000	0	277 000	58 211	13 804 511

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 496 883	287 604	13 112	392 223	1 470 480	802 500	35 973	20 000	683	3 120 032	192 000	7 831 490
Dépenses réelles		1 307 039	287 604	13 112	392 223	1 470 480	802 500	35 973	20 000	683	3 120 032	192 000	7 641 646
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	211 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	211 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	100 000	48 653	0	20 508	178 354	0	0	0	0	94 458	42 000	483 973
204	Subventions d'équipement versées	312 000	0	0	0	0	756 000	0	0	0	79 893	0	1 147 893
21	Immobilisations corporelles	483 539	218 950	13 112	371 715	1 279 927	18 500	35 973	20 000	683	434 398	150 000	3 026 797
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	200 000	20 000	0	0	12 200	28 000	0	0	0	2 511 283	0	2 771 483
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>189 844</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>189 844</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	119 512	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 512
041	Opérations patrimoniales	70 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 332

RECETTES

Total recettes investissement		5 173 319	50 323	0	74 962	212 642	482 321	0	0	0	1 050 258	0	7 043 824
Recettes réelles		1 875 821	50 323	0	74 962	212 642	482 321	0	0	0	1 050 258	0	3 746 327
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000	0	3 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
13	Subventions d'investissement	44 000	50 323	0	74 962	212 642	482 321	0	0	0	1 043 680	0	1 907 928

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 131 821	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 131 821
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 578	0	203 578
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 297 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 297 498
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 850 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 850 405
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 376 761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 376 761
041	Opérations patrimoniales	70 332	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 332

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		10 081 932	878 070	0	200	803 230	1 375	1 370 000	116 019	24 500	493 342	35 843	13 804 511
Dépenses réelles		6 854 766	878 070	0	200	803 230	1 375	1 370 000	116 019	24 500	493 342	35 843	10 577 345
011	Charges à caractère général	1 239 954	712 070	0	200	86 100	1 375	0	7 000	24 500	238 342	35 843	2 345 384
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 369 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 369 850
014	Atténuations de produits	123 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	75 000	166 000	0	0	717 130	0	1 370 000	109 019	0	240 000	0	2 677 149
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	36 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 962
67	Charges exceptionnelles	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	25 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		3 227 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 227 166
023	Virement à la section d'investissement	1 850 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 850 405
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 376 761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 376 761
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		10 761 317	168 000	0	0	589 829	0	12 000	42 000	0	277 000	58 211	11 908 357
Recettes réelles		10 641 805	168 000	0	0	589 829	0	12 000	42 000	0	277 000	58 211	11 788 845
013	Atténuations de charges	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000
70	Produits des services, du domaine, vente	826 044	58 000	0	0	559 829	0	12 000	10 000	0	227 000	57 946	1 750 819
73	Impôts et taxes	3 794 808	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 794 808
74	Dotations et participations	5 389 588	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 389 588
75	Autres produits de gestion courante	456 365	110 000	0	0	30 000	0	0	32 000	0	50 000	265	678 630
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>119 512</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>119 512</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>119 512</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>119 512</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2020900130B 00001	24/01/2020	750 000,00	750 000,00	2 943,75	0,00	750 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	750 000,00	2 943,75	0,00	750 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 658 537,02									
1641 Emprunts en euros (total)					3 658 537,02									
1987001/1987001	HLM COUTANCES GRANVILLE	04/01/1988	07/01/1988	01/01/1991	2 745,61	F		4,500	4,500	EUR	A	P	N	A-1
2012005/2012005	CAISSE D EPARGNE BASSE NORMAND	20/12/2012	20/12/2012	20/12/2013	1 015 000,00	F		3,240	2,240	EUR	A	P	N	A-1
2015001/2015001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT L	09/09/2015	09/09/2015	01/01/2016	840 791,41	F		1,690	1,690	EUR	T	C	N	A-1
20200011/109081	Caisse des dépôts	30/04/2020	02/06/2020	01/05/2021	1 000 000,00	F		0,860	0,860	EUR	T	P	N	A-1
2020002/109126	Caisse des dépôts	30/04/2020	06/07/2020	01/05/2021	800 000,00	F		0,750	0,760	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 658 537,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 806 460,92					211 481,21	34 779,95	0,00	4 205,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 806 460,92					211 481,21	34 779,95	0,00	4 205,22
1987001/1987001	N	0,00	A-1	301,85	1,00	F		3,352	151,29	3,70	0,00	1,83
2012005/2012005	N	0,00	A-1	515 697,46	6,96	F		2,260	68 866,54	6 497,79	0,00	156,39
2015001/2015001	N	0,00	A-1	490 461,61	6,74	F		1,690	70 065,96	7 844,76	0,00	1 756,43
20200011/109081	N	0,00	A-1	1 000 000,00	20,07	F		0,860	34 491,05	12 521,17	0,00	1 356,46
2020002/109126	N	0,00	A-1	800 000,00	15,07	F		0,750	37 906,37	7 912,53	0,00	934,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 806 460,92					211 481,21	34 779,95	0,00	4 205,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 806 460,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		331 012,00	I 331 012,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		211 500,00	211 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	211 500,00	211 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		119 512,00	119 512,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	119 512,00	119 512,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	331 012,00	1 241 347,97	0,00	1 572 359,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 730 165,58	3 730 165,58
Ressources propres externes de l'année (a)		500 000,00	500 000,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 230 165,58	3 230 165,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 481,00	5 481,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	18 308,00	18 308,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	17 886,00	17 886,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	13 076,00	13 076,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	26 415,00	26 415,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	10 936,00	10 936,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	15 000,00	15 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	7 666,00	7 666,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	246 187,00	246 187,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 103,79	12 103,79
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 763,38	11 763,38
28051	Concessions et droits similaires	2 017,20	2 017,20
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 964,00	4 964,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 789,00	7 789,00
281316	Equipements de cimetière	7 030,00	7 030,00
28132	Immeubles de rapport	15 727,00	15 727,00
28135	Installations générales, agencements, ..	364 304,76	364 304,76
28138	Autres constructions	1 687,00	1 687,00
28152	Installations de voirie	26 907,56	26 907,56
281532	Réseaux d'assainissement	631,00	631,00
281534	Réseaux d'électrification	12 580,53	12 580,53
281538	Autres réseaux	71 964,09	71 964,09
281568	Autres matériels, outillages incendie	16 859,26	16 859,26
281571	Matériel roulant	6 260,00	6 260,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	76 038,30	76 038,30
28158	Autres installat°, matériel et outillage	142 308,42	142 308,42
281735	Installations générales (m. à dispo)	4 116,36	4 116,36
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	1 073,00	1 073,00
28182	Matériel de transport	113 164,59	113 164,59
28183	Matériel de bureau et informatique	41 082,51	41 082,51
28184	Mobilier	11 651,72	11 651,72
28188	Autres immo. corporelles	63 782,44	63 782,44
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	3 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 850 404,67	1 850 404,67

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 730 165,58	902 135,69	787 665,59	0,00	5 419 966,86

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 572 359,97
Ressources propres disponibles	IV	5 419 966,86
Solde	V = IV – II (6)	3 847 606,89

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					87 577,95	23 389,46										440,96	3 992,48	
CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	1993	P	58/4113/Acquisition amélioration 5 logts	CAISSE D'EPARGNE	3 701,94	1 054,50	5,00	A	F		0,000	F		5,800	A-1	EUR	21,62	174,76
ESAT LE MOULIN DE LA MARE	2011	P	57/6015/Construction Blanchisserie	CAISSE D'EPARGNE	4 787,40	3 563,83	16,32	T	F		0,000	F		3,192	A-1	EUR	111,76	166,91
ESPACE JEUNES (FJT)	1980	P	2300/4064/Révisions de prix pour le Foyer des jeunes Travail	CAISSE D'EPARGNE	10 576,96	1 197,31	3,31	A	F		0,000	F		1,000	A-1	EUR	11,97	294,86
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1982	P	31/4075/Financement de 15 logements locatifs	CAISSE D'EPARGNE	133,36	6,31	0,56	A	F		0,000	F		3,600	A-1	EUR	0,23	6,31
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1982	P	41/4103/Financement compl 15 logements locatifs	CAISSE D'EPARGNE	142,69	6,75	0,56	A	F		0,000	F		3,600	A-1	EUR	0,24	6,75
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1994	P	43/4111/Acquisition Amélioration 1 logement	CAISSE D'EPARGNE	353,68	84,05	4,08	A	F		0,000	F		5,800	A-1	EUR	1,51	16,89
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1994	P	45/4114/Construction 23 logements le vaudon	CAISSE D'EPARGNE	41 999,70	11 652,94	5,41	A	F		0,000	F		5,800	A-1	EUR	209,75	1 955,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2000	P	47/4119/Acquisition amélioration logement PLA	CAISSE D'EPARGNE	938,67	434,71	11,08	A	F		0,000	F		3,050	A-1	EUR	5,65	37,41
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2000	P	50/4122/Acquisition amélioration 2 logements PLA	CAISSE D'EPARGNE	1 006,25	462,63	11,49	A	F		0,000	F		3,050	A-1	EUR	6,01	39,81
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2002	P	52/4124/Acquisition amélioration 3 logements PLA	CAISSE D'EPARGNE	360,12	139,88	13,08	A	F		0,000	F		3,700	A-1	EUR	1,68	9,24
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2000	P	49/4121/Acquisition amélioration logement	CAISSE D'EPARGNE	1 065,33	276,75	4,49	A	F		0,000	F		3,550	A-1	EUR	4,95	55,01
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2002	P	53/4125/Acquisition Amélioration logement	CAISSE D'EPARGNE	212,47	106,04	13,49	A	F		0,000	F		3,700	A-1	EUR	1,27	7,00
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2001	P	51/4123/Acquisition Amélioration 3 logements	CAISSE D'EPARGNE	1 300,93	579,36	12,66	A	F		0,000	F		3,700	A-1	EUR	6,95	48,62
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	2000	P	48/4120/Acquisition Amélioration de 4 logements	CAISSE D'EPARGNE	1 701,79	443,88	4,49	A	F		0,000	F		3,050	A-1	EUR	5,48	85,15
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1994	P	44/4112/Acquisition amélioration un logement	CAISSE D'EPARGNE	349,26	83,00	4,91	A	F		0,000	F		5,800	A-1	EUR	1,49	16,68
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1992	P	34/4088/Allègement prêt 5 logements locatifs	CAISSE D'EPARGNE	12 609,36	1 556,12	1,00	A	F		0,000	F		4,940	A-1	EUR	19,05	779,93
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1994	P	46/4115/Construction de 3 logements	CAISSE D'EPARGNE	6 338,04	1 741,40	5,58	A	F		0,000	F		5,800	A-1	EUR	31,35	292,15
TOTAL GENERAL					87 577,95	23 389,46											440,96	3 992,48

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 806 460,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	2 806 460,92
Recettes réelles de fonctionnement	II	23 392 936,51

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	NaN
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2018-01-BG GYMNASE ABC	2 150 000,00	-66 716,00	2 083 284,00	2 048 284,00	35 000,00	0,00	0,00
2018-03-BG Requalification Quartier Claires-Fontaines	6 420 000,00	407 482,00	6 827 482,00	262 093,52	850 000,00	1 300 000,00	4 415 388,00
2018-02-BG Requalification Quartier De Gaulle - Salle Marcel Hélie	5 520 000,00	-5 207 952,00	312 048,00	287 048,00	25 000,00	0,00	0,00
2021-01-BG Rénovation thermique Centre Eléonore Daubrée	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	192 000,00	300 000,00	8 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		27,00	1,00	28,00	23,17	3,60	26,77
Adjoint administratif territorial	C	4,00	1,00	5,00	4,57	0,00	4,57
Adjoint administratif territorial principal de 1re	C	7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,60	2,60
Attaché Principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		69,00	3,00	72,00	67,96	2,00	69,96
Adjoint technique territorial	C	18,00	1,00	19,00	18,57	0,00	18,57
Adjoint technique territorial principal de 1re cla	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	17,00	1,00	18,00	17,39	0,00	17,39
Agent de Maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise Principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de des Services Techniques	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,57	0,00	1,57
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUTANCES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		97,00	5,00	102,00	92,70	7,60	100,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	01/01/2017	Fiscalité propre	106 441,00
Autres organismes de regroupement			
La Fabrique de Patrimoine		Contribution	750,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	ASSAINISSEMENT		-		SPIC	
BUDGET ANNEXE	OPERADELLOT		-		SPA	Oui
BUDGET ANNEXE	EHPAD		-		SPA	Oui
BUDGET ANNEXE	CAMPING	01/01/2018	- 25/01/2018		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	13,10	0,00	1 689 234,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	30,00	0,00	43 064,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

BUDGET PRIMITIF 2021

V
1

n du
N-1

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :

29
 26
 25

Date de Convocation : 04/03/2021
 Présenté par le Maire, Jean-Dominique BOURDIN
 à Coutances, le 11/03/2021



Votes :

Pour : 26
 Contre : 1
 Abstention : 1

Le Maire, Jean-Dominique BOURDIN
 Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
 à Coutances, le 11/03/2021

Les Membres du Conseil Municipal,

Mr BITEAU Alain		Mme LEBLANC Catherine	
Mr BOURDIN Jean-Dominique		Mr LEFEBRE Didier	
Mr BOURGET Denis		Mr LEVILLAIN Jean-Luc	
Mme BOURSIN Elodie		Mme LEVIONNOIS Magalie	
Mme BOURY Sylvaine		Mr MASSON Jean-Michel	
Mme CARDOEN Constance		Mme MOREL Héloïse	 CONTRE
Mme CLEMENT Corinne		Mme PITOIS Gaëtane	
Mr COUSIN Jean-Manuel		Mme PITRAYES Virginie	 Procurateur
Mr DEBRAY Pierre-Henri		Mr RAPILLY Jean-Pierre	
Mme DELAFOSSE Nadège		Mr ROUXEL David	
Mme FOURNIER Delphine		Mr SAVARY Christian	
Mr GASPARYAN Hakob		Mr SAVARY Etienne	
Mme GAUNELLE Mireille		Mr TINARD Youri	
Mme HAREL Anne		Mme TONA Yolande	 Procurateur
Mr LANGLOIS Pascal			

Certifié exécutoire par le Maire de Coutances, ~~compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le~~ _____, et de la publication le _____

A Coutances, le 11/03/2021